

EURE

Normandie

NUMÉRIQUE

Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique

Rapport d'orientation budgétaire pour 2022

Contenu

1) Préambule	3
2) Mise en œuvre du déploiement du haut et très haut débit en 2021	4
a) Extension du réseau de collecte	4
b) Déploiement du Très Haut Débit.....	5
i) La communauté de communes du Pays de Conches	7
ii) La communauté de communes du Pays du Neubourg	8
iii) La communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération	8
iv) La communauté de communes du Roumois Seine	8
v) La communauté d'Agglomération Seine-Eure	9
vi) La communauté de communes de Lyons-Andelle	9
vii) La communauté de communes de Bernay Terres de Normandie.....	9
viii) L'Intercommunalité Normandie Sud Eure.....	10
ix) La communauté de communes du Vexin Normand.....	10
x) La communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge	10
xi) La communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle	10
xii) La communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville	11
xiii) La communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie	11
3) Actions de déploiement en 2020 et perspectives pour 2022	12

a)	Extension de collecte.....	12
b)	La poursuite du Très Haut Débit en 2021.....	12
c)	Le Wimax et la 4G fixe	12
d)	Les perspectives du syndicat en matière de numérique.....	14
4)	La délégation de service public Eure Normandie THD	14
a)	Généralités	14
b)	Commercialisation.....	15
c)	Déploiement de la phase 2.....	16
5)	Plan de communication.....	16
a)	Présentation du plan de communication globale	16
b)	Communication locale selon le calendrier de déploiement.....	17
6)	Organisation interne d'Eure Normandie Numérique	19
7)	Structure financière.....	22
a)	Structure de la dette	22
b)	Accompagnement financier par la Banque Européenne d'Investissement	23
c)	Utilisation des lignes de trésorerie interactives (LTI).....	23
d)	Plan de financement.....	25
8)	Structure budgétaire – Evolution pluriannuelle, bilan 2021 et perspective 2022	25
a)	Budget Principal	25
b)	Budget 1G.....	27
c)	Budget 2G.....	29

1) Préambule

Le Syndicat Mixte a, à compter de sa création en 2014, travaillé, notamment, à la définition d'un programme de mise en place d'un réseau FttH sur l'ensemble de sa zone d'intervention. Ainsi **depuis 2017**, Eure Normandie Numérique a arrêté un plan de déploiement du haut et très haut débit sur le territoire du Département de l'Eure, et s'est doté d'un projet crédible, réaliste et assurant l'atteinte de l'objectif final : la généralisation du très haut débit d'ici 2025 pour tous les Eurois. Pour cela, Eure Normandie Numérique (ENN) a notamment :

- Défini son plan de déploiement et redéfini sa politique d'achat ;
- Effectué le montage financier avec les différents financeurs à savoir l'État, la Région Normandie, le Département de l'Eure et les EPCI Eurois ;
- Signé les différents marchés de travaux et commandes pour la réalisation de plus de 178 000 prises FttH et 66 opérations de montée en débit soit 11 405 logements ;
- Étendu son réseau de collecte;
- Déployé son réseau sur une 10 zones d'activités euroises ;
- Fibré 55 collèges eurois, 3 lycées, 6 écoles élémentaires et l'IUT d'Évreux

L'ambition d'un département totalement couvert en Haut et Très Haut Débit, s'est poursuivie en **2018** avec la contractualisation avec la caisse des dépôts et consignations d'une attribution d'une aide d'État du fonds pour la société numérique (FSN), et la contractualisation avec la majorité des EPCI Eurois. L'année 2018 a été marquée également par l'activation des premières plaques FttH (territoire de l'ex communauté de communes de Pont-Audemer) et le lancement de la procédure pour le renouvellement de la délégation de service public relative à la construction et à l'exploitation technique et commerciale du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sur le territoire d'Eure Normandie Numérique.

Par ailleurs, alerté par nos titulaires de marché de travaux, le manque de personnel qualifié dans les métiers de la fibre optique a conduit le syndicat à réagir en travaillant en étroite collaboration avec Pôle Emploi afin de proposer des sessions de formation notamment sur les métiers d'installateur-câbleur qui ont débuté en 2018.

En **2019** le Syndicat a poursuivi le déploiement FttH avec environ **29 000 prises construites** supplémentaires et a finalisé 66 opérations de montée en débit, concernant **11 405 lignes ADSL**. L'année a été également marquée par l'attribution de la délégation de service public, le 3 juin au groupement Axione - Bouygues Energie & Services – MIROVA (FIDEPPP) / MIROVA SP5. Ce groupement assure depuis 2020 le déploiement, sous sa maîtrise d'ouvrage, du FttH pour la partie concessive (environ 66 000 prises).

L'année **2020** a été très fortement marquée par la crise sanitaire et a bouleversé l'activité industrielle en France et dans le domaine de la construction du réseau haut débit. Cette période et la baisse d'activité de travaux, a été mise à profit par le Syndicat pour formaliser plus finement les modalités de prise en affermage entre les entreprises et le délégataire, des travaux terrains pour accompagner l'exploitant à finaliser la prise en exploitation du réseau qui était en exploitations lors de la passation de la DSP, de mettre à jour le site internet d'Eure Normandie Numérique en mettant à disposition, notamment, des informations d'avancement du programme de travaux.

En fin d'année 2020, ce sont 35 018 prises qui sont en commercialisation, 29 893 prises supplémentaires en cours auprès du délégataire et 19 557 prises construites en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire

D'autre part, avec la mise en place du réseau de téléphonie mobile 5G en France, le Syndicat a été obligé de libérer les fréquences dévolues à cette nouvelle technologie et a par conséquent coupé progressivement le réseau WIMAX qui accueillait environ 800 clients. Le syndicat a également mis en place une politique d'accompagnement financier pour les abonnés WIMAX qui ne pouvaient pas prétendre à des solutions filaires alternatives (FttH ou ADSL) en faisant appel à des offres 4G fixe ou satellite.

En cette année 2021, deux évènements extérieurs ont continué à perturber le rythme de construction des différentes entreprises. Tout d'abord, la crise sanitaire qui est resté marquée a, sans bloquer totalement les travaux, réduit le rythme de construction du fait des conditions plus restrictives pour les accès aux chantiers.

D'autre part, une pénurie de poteaux en métal ou en matériaux composites a restreint les disponibilités de fournitures chez Orange. Ces fournitures étant nécessaires pour le déploiement du réseau aérien, de nombreux travaux ont connus des décalages. Ces carences d'approvisionnement ne se sont réglées qu'en fin d'année 2021. Malgré cela les marchés engagés en 2015, 2016 et 2017 sur les périmètres historiques, notamment, Gisors, Pont Audemer, Conches en Ouches ou Bernay se sont achevés cette année. Le délégataire a également livré ses premières prises, mises en exploitation commerciale, engageant ainsi la mise en place des services sur les communes non couvertes par les investissements du Syndicat.

En fin d'année 2021, ce sont 97 263 prises qui sont en commercialisation, 20 775 prises supplémentaires en cours auprès du délégataire et 35 210 prises construites en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire

2) Mise en œuvre du déploiement du haut et très haut débit en 2021

a) Extension du réseau de collecte

Au-delà des 530 km de réseau de collecte construit sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental de l'Eure et le syndicat de l'extension du réseau entre 2014 et 2020 par ENN (230 km), le syndicat a effectué en 2021, 140 km supplémentaires.

Aujourd'hui la boucle de collecte s'étend à plus de 900 km permettant ainsi d'interconnecter 42 nœuds de raccordement optique (NRO) au 31 /12/2021.

En 2021 ENN a posé 13 NRO supplémentaires.

- CC Normandie Sud Eure (Tillières sur Avre)
- CC Pont-Audemer Val De Risle (Montfort/Risle)
- CC Pont-Audemer Val De Risle (Marais Vernier)
- CC Bernay Terres de Normandie (Nassandres sur Risle)
- CC Bernay Terres de Normandie (Broglie)
- CC Bernay Terres de Normandie (La Barre en Ouche)
- CC Bernay Terres de Normandie (Noyers en Ouche)
- CC Vexin Normand (Les Thilliers en Vexin)
- CC Vexin Normand (Mainneville)
- CC Vexin Normand (Étrépagny)
- CC Honfleur Beuzeville (Conteville)
- CC Honfleur Beuzeville (Beuzeville)
- Seine Normandie Agglomération (Bueil)

8 NRO sont raccordés au réseau de collecte : Montfort sur Risle, les Thilliers en Vexin, La Barre en Ouche, Etrépagny, Nassandres sur Rises, Noyers en Ouches et Tillière sur Avre

Les autres NRO sont en cours de raccordement et seront adductés dans le premier trimestre 2022.

Par ailleurs, afin de respecter le cahier des charges du Plan France Très Haut Débit qui préconise, dans la mesure du possible, d'utiliser les infrastructures existantes, le syndicat a poursuivi l'équipement d'un NRA pour accueillir nos NRO, et mis en place un lien de collecte, par le biais de location de fibre à Orange (Offre LFO), à Fleury sur Andelle (CC Lyons Andelle). Les deux derniers NRO hébergés en NRA à Daubeuf et Écouis, sont programmés pour le premier semestre 2022

b) Déploiement du Très Haut Débit

La période d'activation des prises FttH se poursuit en 2021 avec **111 565** prises en exploitation auprès du délégataire, dont **97 263** environ en commercialisation au 31 décembre 2021. Le programme de travaux, porté par Eure Normandie Numérique se poursuit et **20 775** prises supplémentaires sont d'ores et déjà construites et en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire. La crise sanitaire rencontrée en 2020 et 2021, ainsi que la pénurie des poteaux métalliques, ont confirmé le décalage de nos travaux pour l'année 2022.

Les difficultés opérationnelles et contractuelles rencontrées avec les entreprises dans les années précédentes, se sont réduites pour la quasi totalité des constructeurs. Seuls Orange connaît une incapacité chronique à livrer le réseau dans les temps, fixés par contrat et perd totalement pied dans le suivi et le pilotage de ses sous-traitants. Le groupement SOBECA/Team Réseaux poursuit à un rythme satisfaisant ses déploiements, mais introduit un grand nombre de réclamation dans l'exécution du contrat et de ce fait, laisse plus de 4 000 prises en attente de reprise de travaux.

Les marchés de travaux passés avec les constructeurs CIRCET, SOGETREL et AXIANS sont achevés,

La société SOGETREL a, en cette année 2021 finalisé les travaux de son marché qu'elle avait en exécution avec son cotraitant SADE Télécom. La fin des travaux s'est déroulée dans un contexte difficile avec l'entreprise. En effet devant les nombreux manquements de celle-ci et la demande indemnitaire qu'elle a adressé au Syndicat, un règlement global de la situation a pu s'effectuer par la mise en place d'un programme de finalisation des travaux dédiés et d'un protocole transactionnel voté en comité syndical de juin 2021.

Les autres marchés « historiques » dont les titulaires sont AXIANS/Team Réseaux (8 370 prises) et CIRCET (29 281 prises) sont quant à eux finalisés et les réceptions de l'ensemble des ZAPM ont été prononcées.

Ainsi, AXIANS/Team Réseaux a livré 7 037 prises, Sogetrel 8 815 prises et CIRCET 23 502 prises

Restent les deux marchés qui concernent le plus gros volume de prises publiques construites dans l'Eure.

ORANGE, titulaire d'un marché de construction de 65 000 lignes, connaît d'inquiétantes difficultés dans l'exécution du contrat, puisque sur les environs 45 000 prises construites, seules 18 442 ont été réceptionnées. Deux difficultés majeures sont identifiées :

- des malfaçons liées à un manque de maîtrise des sous-traitants
- des problèmes d'intégrations des données dans le système d'information de l'exploitant

Ces difficultés chroniques ont été identifiées et Orange a tenté de mettre en place un plan d'action pour pallier à ces problèmes. En vain. Après un léger mieux durant l'été les difficultés sont plus

criantes que jamais et ni les pénalités qui ont été appliquées, ni les menaces de mise en régie de leur contrat n'ont eu de véritable effet sur l'exécution du contrat. Malgré cela, Orange annonce une fin prévisionnelle de ses travaux pour le premier trimestre de l'année 2022, ce qui est très peu crédible.

Une réflexion globale sur la gestion de ce contrat est en cours, afin de donner les moyens au Président du Syndicat de faire réaliser ses travaux jusqu'à leur terme.

Enfin le groupement SOBECA/Team Réseau titulaire d'un marché de construction de 74 000 lignes a, après avoir connu une période d'arrêt quasi généralisée de ses travaux pour cause de différent avec le Syndicat, a repris une cadence de production tout à fait correcte puisqu'à ce jour ce sont environ 45 000 prises qui sont réceptionnées dont environ 40 000 commercialisées. Le groupement prévoit en l'état une fin de travaux dans le premier trimestre 2022. Toutefois les différents dans l'exécution du contrat persistent. Nous avons engagé une médiation afin de tenter d'obtenir un accord amiable pour les régler. À ce stade des discussions il semble qu'un accord pourra aboutir en début d'année 2022. Un des problèmes qui se posent a trait à la coordination de travaux entre les dissimulations de réseaux électriques et téléphoniques et la mise en place du réseau optique, pour laquelle le groupement nous réclame une rémunération complémentaire estimée à 2 millions d'euros, chose que le syndicat conteste fermement. Dans l'attente du règlement de ce différent le réseau est laissé en attente provoquant par la même le décalage de l'arrivée de la fibre au sein des villages et communes, qui sont par ailleurs en cours d'ouverture commerciale.

La gestion de ces logements qui reste en attente de complétude de réseau sera un des enjeux des travaux de l'année 2022.

Bilan de construction et raccordement des **prises en 2021** (estimation au xx/12/2021) :

- 1) La commercialisation auprès des administrés se porte à 28 244 prises raccordées ou en cours de raccordement
- 2) **111 565** prises réceptionnées, en exploitation par le délégataire. Ces prises ont ouvert commercialement (**95 805**) ou en cours d'ouverture (15 760)

i) La communauté de communes du Pays de Conches

8 108 prises ont été commandées à l'entreprise CIRCET, en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 17 Points de mutualisation. Les travaux sont achevés, les réceptions ont été effectuées pour la totalité des PM concernant 6 592 prises.

À cela s'ajoute les prises livrées par notre délégataire, soit 1 093 prises.

La commercialisation est en cours sur ce secteur sur 7 655 prises.

ii) La communauté de communes du Pays du Neubourg

Le syndicat a commandé sur ce territoire au groupement Axians-Team Réseaux la conception de 6 494 prises, réparties sur 13 points de mutualisation.

6 034 prises sont réceptionnées sur ce périmètre.

Le Syndicat a également commandé sur ce territoire au groupement Sobeca – Team Réseau la conception de 2 958 prises réparties 6 points de mutualisation.

Les réceptions sur ces 5 points de mutualisation ont été prononcées, concernant 1 977 prises .

Le délégataire a quant à lui réceptionné 3 ZAPM pour 671 prises

Nous avons sur ce territoire 8 682 prises en commercialisation

iii) La communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération

29 336 prises ont été commandées à l'entreprise Orange en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 75 Points de mutualisation.

22 546 prises sont en travaux réparties sur 75 Points de mutualisation

Les difficultés organisationnelles rencontrées par le constructeur ont décalé la plupart des réceptions qui devaient être prononcés en 2022.

Toutefois, 7 647 prises de la communauté d communes, rattachés aux NRO de Gaillon et de Vexin sur Epte ont été réceptionnées et sont entrées en commercialisation.

iv) La communauté de communes du Roumois Seine

13 171 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 23 Points de mutualisation.

Les travaux sont en cours et la réception 14 ZAPM desservant 8 557 prises a été effective pour lesquelles la commercialisation est en cours.

Le solde est programmé en ouverture commerciale pour le premier semestre 2022

v) La communauté d'Agglomération Seine-Eure

33 222 prises ont été commandées à l'entreprise Orange et au Groupement Sobeca-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 87 Points de mutualisation.

Les travaux ont été engagés sur la totalité de ce périmètre et les 87 points de mutualisation sont installés.

La majeure partie des réceptions a eu lieu et la commercialisation est effective, notamment sur les secteurs de La Haye-Malherbes et Gaillon.

D'autre part, 10 890 prises ont été réceptionnées et 6 392 sont commercialisées.

A cela s'ajoutent les 2 880 livrées par le délégataire

La commercialisation sur ce secteur concerne actuellement 9 272 prises.

vi) La communauté de communes de Lyons-Andelle

Le syndicat a commandé à l'entreprise ORANGE la conception et la réalisation du réseau très haut débit pour desservir 4 561 prises, réparties sur 12 Points de mutualisation.

4 561 prises ont été commandées à l'entreprise Orange en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 12 Points de mutualisation.

Les travaux ont débuté au 1er semestre 2020 ? Une seule ZAPM a été réceptionnée et son ouverture commerciale est programmée début 2022, couvrant environ 402 prises.

Les réceptions devraient être engagées dans le premier trimestre 2022.

vii) La communauté de communes de Bernay Terres de Normandie

Le syndicat a commandé à l'entreprise SOGETREL et au Groupement Sobeca-Team Réseaux, la conception et la réalisation du réseau très haut débit pour desservir 21 992, réparties sur 40 Points de mutualisation.

Les travaux sont achevés et les zones de construction de Sogetrel desservant 7 ZAPM, SOBECA Team Réseau pour 17 ZAPM sont réceptionnées .

La commercialisation est en cours sur ce secteur sur 9 921 prises.

viii) L'Intercommunalité Normandie Sud Eure

9 762 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux, Sogetrel-Sade et Axians-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 18 Points de mutualisation. Les travaux sont en cours et 6 783 prises et étaient prévus en réception dans le second semestre 2020, elles ont été décalées en début d'année 2021.

12 ZAPM ont été réceptionnées pour 8 542 prises qui ont ouvertes commercialement dans le premier semestre 2021.

Le concessionnaire quant à lui livré 1 436 prises

Par conséquent la commercialisation est en cours sur ce secteur sur 9 978 prises.

ix) La communauté de communes du Vexin Normand

14 041 prises ont été commandées aux entreprises Orange et Circet en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 26 Points de mutualisation.

Les travaux sont en cours et seules 6 810 prises sur le périmètre de Circet ont été réceptionnées et sont ouvertes à la commercialisation .

x) La communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge

10 203 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 14 Points de mutualisation.

Les travaux sont en cours et les premières prises ont ouverte commercialement dans le courant du premier trimestre 2021.

A ce jour, la commercialisation est en cours sur ce secteur pour 8 073 prises.

xi) La communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

13 489 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux et à l'entreprise Circet en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 29 Points de mutualisation.

Les travaux sont achevés pour 26 points de mutualisation sur le territoire de l'ex CC Pont-Audemer (hors prises isolées, en cours de réalisation) et la très grande majorité des prises sont en exploitation commerciale puisque sur ce secteur sur 13 148 prises sont éligibles.

xii) La communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville

3 065 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 7 Points de mutualisation. La réception des travaux est prévue à partir du premier semestre 2022

La commercialisation est en cours sur ce secteur sur 99 prises, les prochains travaux sont prévus en 2022.

xiii) La communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie

13 039 prises ont été commandées au groupement Sobeca-Team Réseaux en charge du déploiement sur ce territoire, réparties sur 29 Points de mutualisation.

Les travaux sont achevés pour 13 ZAPM et 6 782 prises sont ouvertes commercialement

Le solde des travaux est programmé pour le premier semestre 2022.

Eure Normandie Numérique a passé l'ensemble des commandes pour honorer les objectifs des 178 000 prises FttH, dont 97 263 prises sont commercialisées, dont 91 183 prises construites par le Syndicat et 20 775 en cours de commercialisation, et des 66 opérations de montée en débit, toutes opérationnelles sur l'ensemble du territoire pour un projet estimé à ce jour à 220 M€ d'investissement.

3) Actions de déploiement en 2020 et perspectives pour 2022

a) Extension de collecte

En ce début d'année 2022, les NRO installés dans la fin de l'année 2021 seront raccordés au réseau de collecte en cours de construction, il s'agit des NRO du Marais vernier, Conteville, Beuzeville, Routaux, Nassandre, Etrepagny, Manneville, Lyons la Forêt

Le dernier NRO à installer à Montreuil l'Argilet sera également raccordé à ce réseau de collecte dans le premier trimestre de l'année.

b) La poursuite du Très Haut Débit en 2021

Le déploiement sur le département de l'Eure va se poursuivre et s'intensifier avec un nombre de prises supplémentaire de 90 000 prises d'ici la fin d'année 2022 pour atteindre près de 180 000 construites.

c) Le Wimax et la 4G fixe

Le Département de l'Eure dispose d'un réseau radio, destiné à couvrir les zones blanches internet du territoire. Pour ce faire, il a obtenu l'attribution par l'ARCEP de fréquences radioélectriques dans les bandes 3,5 GHz, pour diffuser ce service haut débit en utilisant le protocole de communication WIMAX.

Ce réseau, WIMAX mis en place au milieu des années 2000 pour apporter de la connectivité internet haut débit dans les zones blanches du département concerne 152 communes et raccordait de près de 780 clients en début d'année.

En prévision de la mise en œuvre de la technologie 5G, l'ARCEP réaménage la bande de fréquences 3,4-3,8 GHz, fréquence que nous utilisons pour le réseau WIMAX et a pour ce faire, retiré aux utilisateurs les droits d'utilisation de ces fréquences liées au WiMax.

Le Syndicat n'a pas fait le choix d'une évolution de la boucle locale radio, du fait de la généralisation du déploiement du réseau fibre optique d'ici 2022, rendant obsolète tous réseaux hertziens destinés à couvrir les zones blanches.

Le réseau WIMAX a été coupé en début de l'année 2020. Les foyers coupés ont, pour environ 50 foyers pu recourir à l'ADSL du fait de montées en débit ou de modernisation du réseau téléphonique d'Orange, pour environ 100 foyers, se raccorder au réseau FttH, les autres foyers ont utilisé les services 4G fixe des opérateurs radio nationaux, ou des offres satellite disponibles sur tout le territoire.

La disponibilité des services d'accès internet par le réseau mobile et 4G en particulier, a fait l'objet d'un accord passé en janvier 2018 entre les 4 opérateurs de téléphonie mobile et l'État comportant un volet consacré au déploiement plus ciblée des solutions de 4G fixe sur les zones blanches de l'internet fixe : celles-ci consistent en la mobilisation de la connexion 4G pour accéder, depuis la maison ou depuis l'entreprise, à Internet fixe, faute de liaison fixe satisfaisante. Cet accord se déroule conformément aux préconisations des différentes parties.

Le syndicat a, par ailleurs mis en place une politique d'accompagnement financier pour palier à la transition entre le réseau WIMAX et le réseau FttH pour ceux qui ne sont pas immédiatement éligibles.

Seuls quelques dizaines de foyers ont sollicité le syndicat pour un budget de 350 € et bénéficient d'un service internet de substitution, satellitaire ou 4G fixe, dans l'attente de l'arrivée du réseau FttH.

d) Les perspectives du syndicat en matière de numérique

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, les porteurs de projet de déploiement de réseaux THD doivent contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'actions en matière de diffusion des outils numériques et de développements des usages. C'est pourquoi le syndicat envisage de se transformer en une agence du numérique.

La transition numérique sur le territoire de l'Eure aura un impact fort sur le développement territorial. De nouveaux services – ou amélioration de ceux existants - pourront être à la disposition de nos administrés (en matière de santé, sécurité, éducation, énergie, ou encore tourisme, etc.) dans un environnement fortement concurrentiel, garantissant ainsi les meilleurs tarifs du marché. Des dispositifs comme la mise en place d'une borne wifi sur le site de Giverny pourraient être généralisés. Le numérique enrichit la ruralité, favorise le savoir, crée du lien, désenclave, il est source de réelles opportunités pour les territoires ruraux dont il ne faut nous priver.

Un projet tel que celui conduit par la métropole de Dijon "*OnDijon*" avec sa ville intelligente, arrivé 7^e du meilleur projet au monde de ville intelligente, peut-être une vraie source d'inspiration pour le développement du numérique sur notre territoire.

Dans cet objectif, le format de la Commission des Usages du Numérique a été revue pour intégrer un représentant par EPCI permettant à chaque collectivité de contribuer à ce développement. Il est indispensable que le syndicat commence, en parallèle du déploiement, cette transformation numérique, qui permettra de mettre en valeur notre infrastructure numérique d'un investissement de plus de 220 M€, véritable vecteur de développement, et socle essentiel d'une vraie stratégie de territoire économique, sociale et environnementale. Le syndicat a également engagé une réflexion sur la stratégie de mise en place de ces usages dans notre département. Il a attribué au groupement TACTIS-Sphère Publique une mission d'accompagnement d'Eure Normandie Numérique dans sa mise en place de son schéma directeur des usages et services numériques (SDUSN). Cette mission a débuté en avril 2020 et devait s'achever en fin d'année. À ce stade, la feuille de route est très avancée et une présentation de ce schéma directeur sera faite en début d'année au comité syndical pour approbation.

4) La délégation de service public Eure Normandie THD

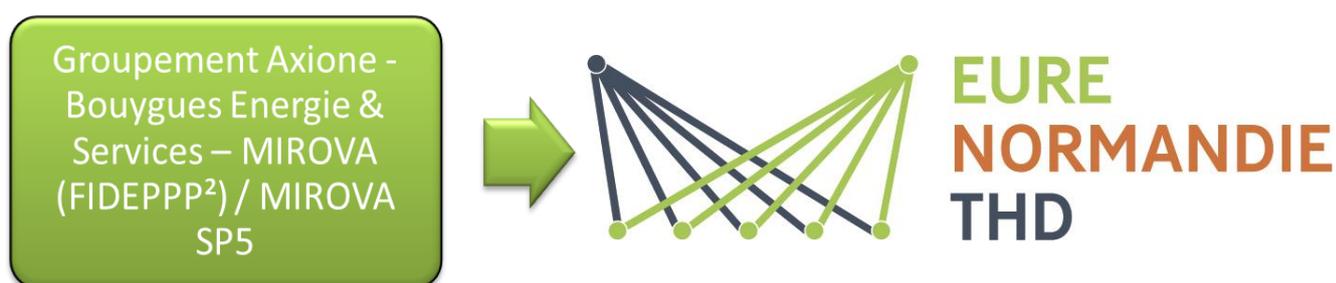
a) Généralités

Le vaste chantier pour apporter le THD aux Eurois a été organisé en 2 phases :

- La première dite affermée, s'étalant jusqu'en 2022, assurée sous la maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique. Elle vise à fournir un accès très haut débit par le déploiement du réseau FttH visant à couvrir environ 180 000 logements ;

- La seconde phase dite concessive, d'environ 60 000 prises, qui a démarré dès l'attribution de la DSP le 3 juin 2019 et sous maîtrise d'ouvrage du délégataire, généralisera le déploiement du FTTH sur l'ensemble du Département. Elle devrait s'achever en 2023.

Pour exploiter, maintenir et commercialiser le réseau construit sous maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique, une délégation de service public de type régie intéressée a été confiée le 1^{er} novembre 2014 à la société Eurek@ (société *ad hoc* d'Altitude Infrastructure) contrat arrivé à échéance le 31 octobre 2019. À la suite, une délégation de service public a été notifiée au groupement Axione - Bouygues Energie & Services – MIROVA (FIDEPPP) / MIROVA SP5 le 3 juin 2019, lequel a constitué la société *ad hoc* Eure Normandie THD. Elle se substitue au groupement, dans ses droits et obligations pour l'exécution de la convention.



Une période de tuilage a eu lieu pour permettre aux deux délégataires de s'échanger les informations nécessaires à la bonne reprise du réseau. Les transmissions de ces informations se sont confrontées à des difficultés qui restent encore présentes. Cette situation rend la commercialisation des offres du réseau de première génération complexes. À ce jour, elle n'est pas encore tout à fait réglée. Le syndicat mène actuellement un audit de son réseau de collecte de première génération remédier aux difficultés persistantes, qui sera finalisé dans le premier trimestre 2022 avec une remise en état des données liées à la dorsale départementale.

b) Commercialisation

Eure Normandie THD a, à sa charge la commercialisation de l'ensemble des prises construites qu'elles soient réalisées sous maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique ou dans le cadre du périmètre concessif. Lors de la reprise de la commercialisation le 1^{er} novembre 2019 par le nouveau délégataire, deux nouveaux fournisseurs d'Accès Internet étaient présents sur le réseau. Cependant, seul Free a engagé effectivement des actions commerciales à cette date et l'a poursuivi cette année. Il détient de fait le premier parc clients FttH du département (environ 3 000 clients) D'autre part, SFR et Orange engrange leurs premiers contrats commerciaux. Environ 100 pour le premier et 200 pour

le second à la date du 28 novembre. Enfin Bouygues Télécom s'apprête à rejoindre les 3 premiers opérateurs et devrait connecter son premier client dans le courant du mois de novembre 2020. Les opérateurs alternatifs poursuivent une activité réduite, avec un niveau de migration de clients qui tend à s'accroître.

Le marché professionnel est en cours de structuration et les premières offres sur le réseau de seconde génération pourront s'appuyer en particulier sur le réseau de première génération.

Enfin de plus en plus de collectivités recherchent des offres de service pour répondre à leurs usages naissants, dont la visio protection est le premier.

c) Déploiement de la phase 2

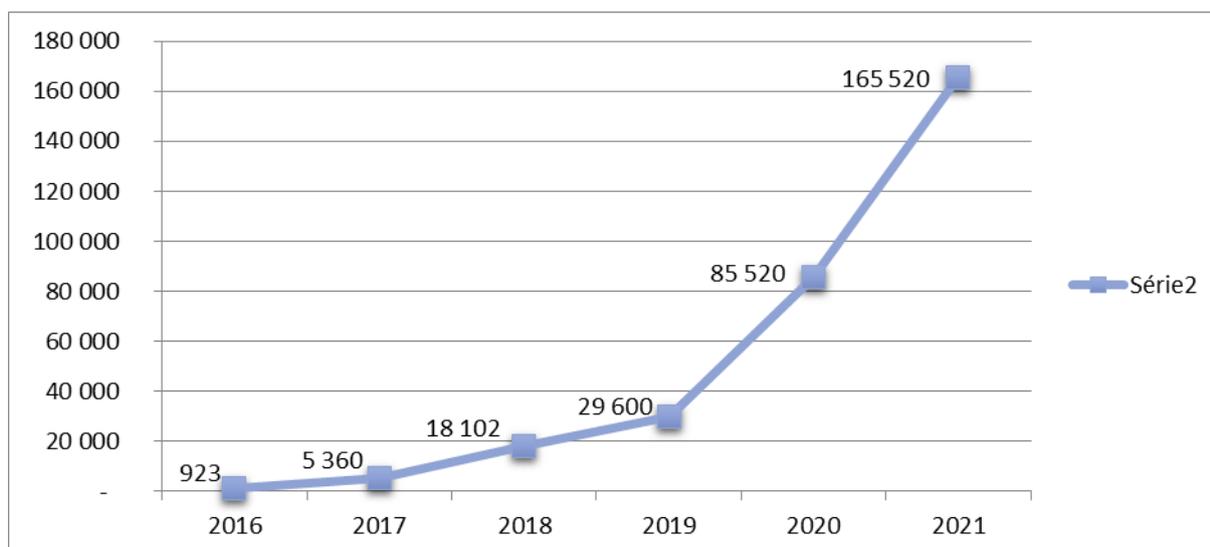
Les équipes terrain, notamment le bureau d'études du concessionnaire qui réalisera le déploiement de ses 60 000 prises FttH, s'organisent activement depuis la prise en main du réseau pour déployer son parc de prises. Près de 4 000 prises sont programmées pour la fin de cette année. La fin du déploiement est attendu à la fin de l'année 2023.

Notre nouvel exploitant, Eure Normandie THD a son site internet <http://eure-normandie-thd.fr/> qui présente une carte d'éligibilité. Un numéro AZUR 0809 54 99 27 et une adresse e-mail contact@eure-normandie-thd.fr sont également disponibles pour répondre au mieux aux interrogations de nos administrés.

5) Plan de communication

a) Présentation du plan de communication globale

L'augmentation du volume de prises construites nécessite d'entamer une démarche de communication auprès des élus, administrés et entreprises.



L'objectif global du plan de communication est de valoriser l'action de l'État, du Département de l'Eure des EPCI, de la Région Normandie au travers d'Eure Normandie Numérique, afin de présenter le déploiement du Réseau d'Initiative Publique Eurois, de favoriser la commercialisation des services et à terme favoriser le développement des usages numériques disponibles sur le réseau Haut et Très Haut Débit.

La communication qui a été engagée en 2020 se fera sur 3 ans par le biais de communications de presse, d'insertions presse et web, des réseaux sociaux, de spots radio, d'affichages etc.

La nouvelle commission communication qui a été mise en place reprend la politique du syndicat en la matière.

b) Communication locale selon le calendrier de déploiement

Auprès des élus, une réunion générale ainsi que des rendez-vous dans les communes s'effectuent au lancement des études sur les zones de NRO ainsi que des inaugurations lors des poses de Nœud de Raccordement Optique. Ces réunions se tiennent dans des conditions de sécurité sanitaire conformes aux règles imposées par le gouvernement, ce qui limite le nombre de participants mais permet tout de même une transmission des informations satisfaisante.

Auprès du grand public, la communication s'effectue au fur et à mesure du déploiement au travers de panneaux de chantier, magnets logos sur les véhicules des entreprises de travaux, boîtages de tracts, affiches, etc..

Une fois les travaux achevés sur tout ou partie d'une commune, un envoi de tracts d'information par notre délégataire est effectué en mairie qui se charge de les distribuer aux seuls foyers éligibles de la commune.

Pour tous, le site du Syndicat a été revu et fournit les informations du projet (présence opérateurs, participation et rôle des différents acteurs, explication techniques...) il affiche également une cartographie de l'avancement des travaux, de l'ouverture commerciales des ZAPM et permet d'obtenir une éligibilité par adresse postale.

La commission communication du Syndicat pourra également faire évoluer le dispositif.

Le budget prévisionnel est estimé à 150 000€ sur 3 ans.

6) Organisation interne d'Eure Normandie Numérique

Sur le volet RH, l'année 2021 a été marquée par des changements de gouvernance à partir du dernier trimestre de l'année.

Après avoir été Président d'Eure Normandie Numérique durant 4 années, Frédéric Duché a cédé sa place à la présidence du syndicat en septembre 2021.

Le bilan de son mandat est très favorable et présenté en quelques chiffres ci-dessous :

	Fin 2017	Fin 2021
Nombre de Zones d'Activités	4	7
Nombre de NRO posés (hors NRO hébergés NRA)	6/43	42/43
Nombre de ZASRO déployées	8/420	231/420
Nombre de prises commercialisables	938/178 000	83 276/178 000
Nombre d'OCEN présents sur le réseau	0/4	4/4
Nombre de Montées en débit réalisées	17/66	66/66

Sous sa présidence a eu lieu également :

- L'adhésion de la Région Normandie au syndicat, avec l'octroi d'une participation supplémentaire de la Région par fonds de concours de plus de 8,9 M€ pour accélérer le déploiement du réseau FttH en zone rurale, en lieu et place de montée en débit ;
- Le renouvellement de la délégation de service public, avec un nouveau mode d'exploitation en abandonnant la régie intéressée pour retenir un modèle affermo-concessif, attribué au groupement d'entreprises Axione, qui générera près de 230 M€ de redevances sur 20 ans sans subventions publiques;
- L'obtention de près de 92,5 M€ de financement auprès de la Banque Européenne d'Investissement au profit des membres du syndicat à des taux d'emprunt proche de 0 ;

- La signature d'avenants avec les EPCI de l'Eure afin de leur restituer à compter de 2023, 33 % de leur contribution ;
- La sortie favorable au profit du syndicat de 13 affaires (sur 14) introduites auprès du Tribunal Administratif par des prestataires d'Eure Normandie Numérique ;
- L'amorce de la transformation du syndicat en une agence du numérique afin de dynamiser le territoire, en faisant de l'Eure un département moderne, innovant et connecté.

Le Président Duché a également créé des commissions thématiques avec la plus large représentativité des membres afin de co-piloter le projet en toute transparence avec les élus de tous les membres du Syndicat.

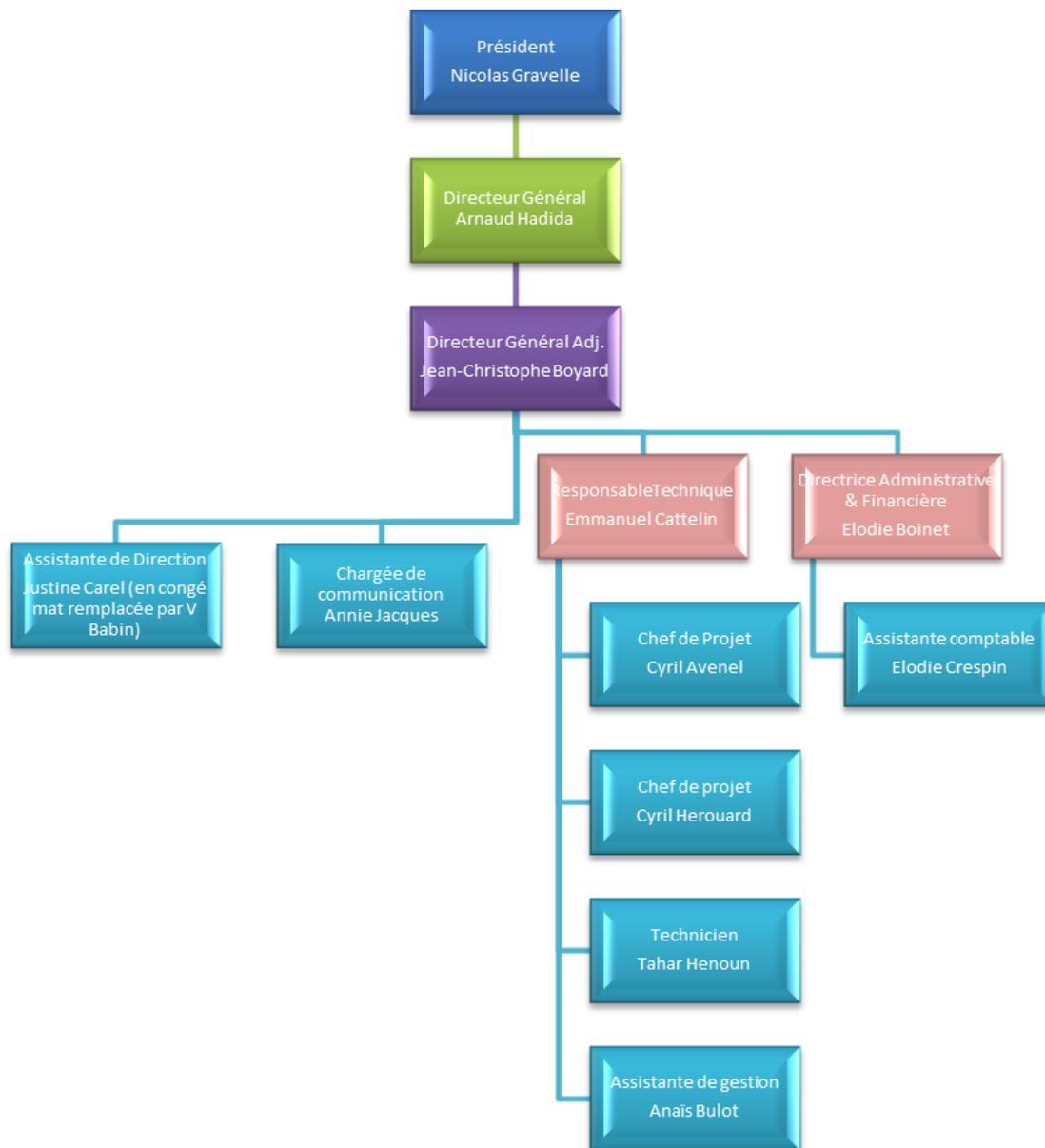
C'est avec émotion mais satisfaction que Frédéric Duché a quitté le poste de Président, tout en devenant 4^{ème} vice-président et élu au sein du Bureau d'Eure Normandie Numérique. Conscient que le travail n'est pas terminé, il a, en toute confiance laissé place à Monsieur Nicolas Gravelle élu par le conseil syndical en septembre 2021.

Monsieur Nicolas Gravelle, de formation agro-informaticienne, s'est occupé, pendant 20 ans, du développement numérique dans le milieu agricole, rural. Il est également développeur d'applications Internet, fait de la programmation, ce qui lui permet de bien appréhender les problématiques liées au numérique.

Dans le même temps, le délégué en charge du pilotage stratégique d'Eure Normandie Numérique, Monsieur David Mercier, a démissionné de son activité accessoire qu'il exerçait depuis 2019 au sein du syndicat, le 1^{er} octobre 2021 puisqu'il a rejoint le Département de la Seine-Maritime dans de nouvelles missions.

Le syndicat a donc recruté un Directeur Général des Services, Monsieur Arnaud Hadida qui a rejoint les équipes le 9 novembre dernier. Monsieur Hadida de formation Ingénieur Télécom, a exercé plus de 20 ans au sein de la société Orange en qualité de cadre dirigeant. Il a souhaité se tourner vers une structure publique et de proximité. Son objectif, terminer le déploiement dans les meilleures conditions et accompagner les délégués d'Eure Normandie Numérique à la transformation du syndicat en une agence du numérique si cette orientation est retenue par ses membres.

L'organigramme est désormais le suivant :



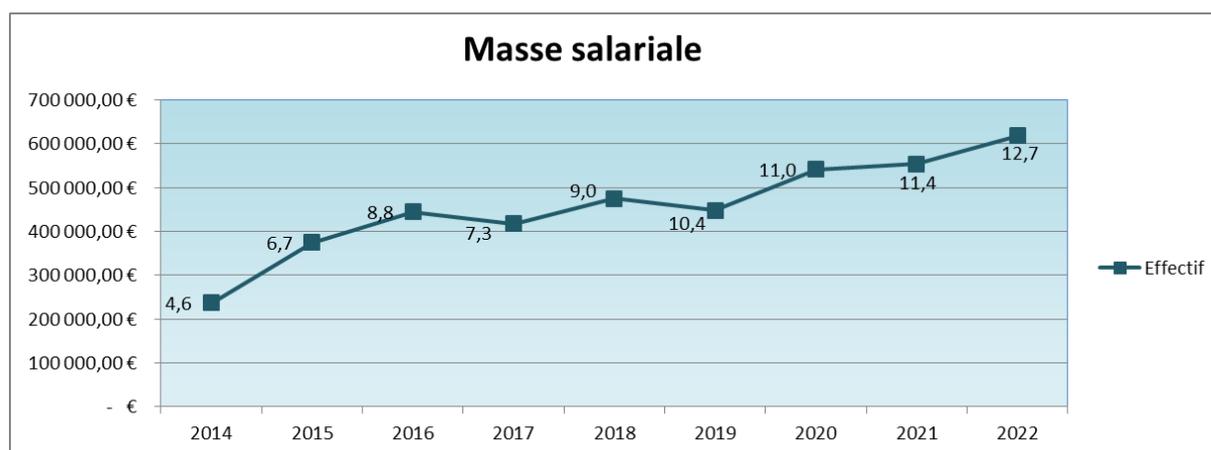
Les femmes représentent près de 45% de l'effectif du syndicat (hors Président).

Depuis 2014, le syndicat a connu des difficultés de recrutements et des mouvements de personnels qui n'avaient pas permis de stabiliser sa masse salariale et son effectif. Depuis la fin 2019, l'équipe du Syndicat s'est stabilisée. En 2021, le syndicat a accueilli dans ses équipes un CDD en remplacement d'un départ en congé maternité ainsi qu'un nouveau Directeur général à temps complet en fin d'année.

L'année 2022 pourrait éventuellement être abondé en fonction des besoins, d'un renfort au service technique - le syndicat fait pour le moment appel à un cabinet extérieur (ANT Conseil) qui l'assiste dans les tâches du service infrastructure - et d'un renfort au service administratif et financier.

Avec l'adoption d'un Schéma Directeur des usages et Services Numériques, le syndicat pourrait également procéder au recrutement d'un collaborateur dédié au développement de ces activités et ce, en fonction de l'organisation retenue avec les membres du Syndicat et de leur attente.

Le chapitre 012 charges de personnel représente environ 61% du budget prévisionnel de la section de fonctionnement (hors prestations sociales éventuelles).



Le temps de travail du syndicat est à 37,5 H hebdomadaire.

Par ailleurs le syndicat dispose d'un parc de véhicule de service où le remisage à domicile est autorisé pour 8 de ses agents.

7) Structure financière

a) État de la dette

Le syndicat a pu, par sa gestion du projet et ses choix stratégiques, éviter de recourir à la dette pour financer le projet eurois, grâce notamment à sa négociation lors du renouvellement de la délégation de service public.

b) Accompagnement financier par la Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est l'institution financière des États membres de l'Union Européenne ayant pour but d'emprunter sur les marchés financiers pour financer des projets au sein de l'UE, dont le Plan France Très Haut Débit fait partie.

C'est dans ce cadre qu'Eure Normandie Numérique s'est rapproché d'elle afin de tenter d'obtenir un financement du projet Eurois pour faciliter l'accès à l'emprunt des EPCI en bénéficiant de taux avantageux. Le montage d'un dossier d'instruction à l'échelle départementale a pour avantage de permettre aux collectivités de consulter les Banques Partenaires pour leur emprunt sans avoir à décrire l'ensemble du projet d'aménagement.

Après un travail soutenu par les services d'Eure Normandie Numérique durant l'année 2019, pour constituer le montage complexe du dossier d'instruction, le comité de direction a accordé un financement du projet Eurois dans la limite d'une enveloppe de **92,5 M€** soit près de 46 % du coût du projet. Ce montant est deux fois plus important que ce que le syndicat escomptait.

Le financement se fait par intermédiaire bancaire, avec ses 4 banques partenaires à savoir :

-  Groupe BPCE Banque Populaire Caisse d'Épargne
-  Le Crédit Agricole
-  Le Crédit Mutuel
-  La Banque Postale

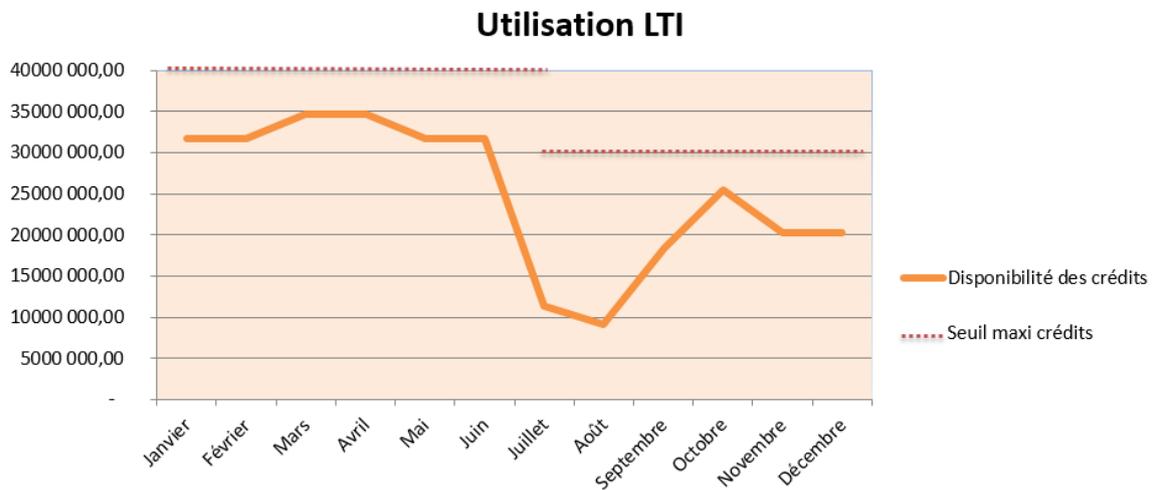
À ce jour l'enveloppe a été consommée à hauteur de 10,25M€ soit plus de 11% de l'enveloppe totale. Huit emprunts ont été sollicités répartis sur six EPCI.

c) Utilisation des lignes de trésorerie interactives (LTI)

Au fil des années, Eure Normandie Numérique a connu un besoin croissant en trésorerie jusqu'en 2021. Cela s'explique par des dépenses de plus en plus élevées au fur et à mesure du déploiement du réseau et de la perception *a posteriori* des subventions Régionales et du Fonds pour une Société Numérique (FSN) qui représentent à eux seuls plus de 50% du financement d'investissement du projet. À compter de l'été 2021, la perception des redevances de délégation de service public permet

de décroître le besoin en trésorerie à court terme, évalué à 30M€ pour la période 2021/2022 (contrat de juillet à juillet).

Le contrat a été attribué à la Caisse d'Épargne. Les conditions ont été négocié à un taux €STR (remplacement EONIA) de 0,24% **sans** commission de non utilisation.

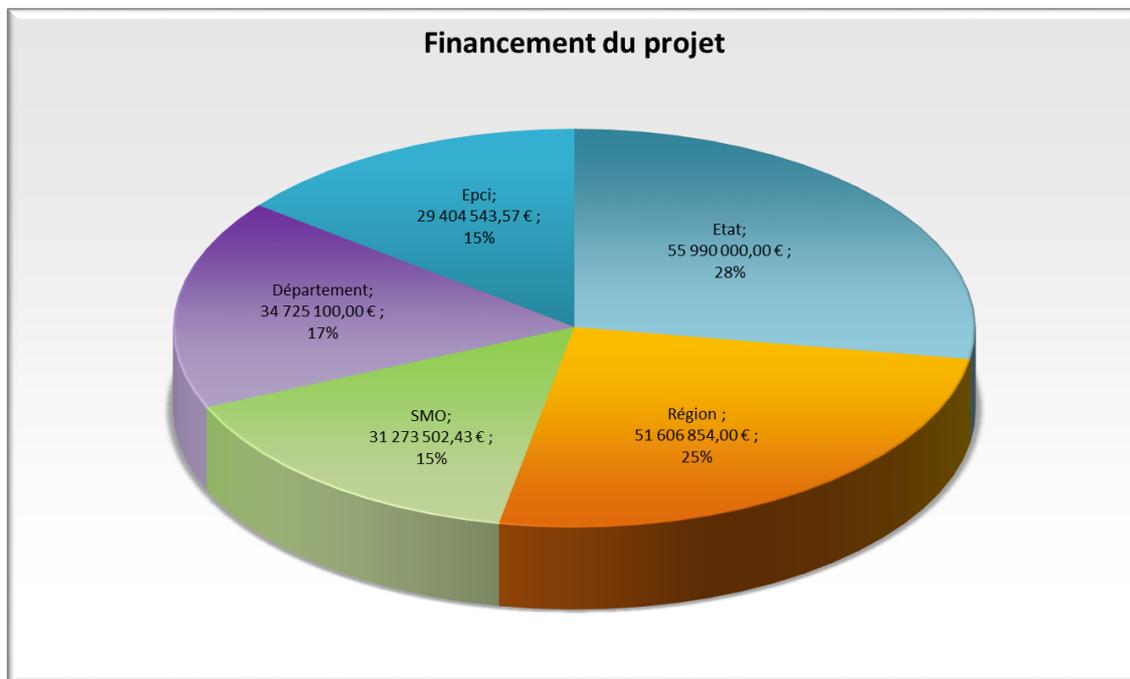


Ce montant sera réévalué dans le courant de l'été 2022, au moment du renouvellement des lignes en fonction de l'avancée des travaux et de la perception des redevances du délégataire en découlant.

d) Plan de financement

Les résultats de la négociation de la délégation de service public ont permis d'envisager un retour vers les EPCI portant leur participation finale à 29,4 M€ (vs 43,8 M€). Les avenants aux conventions de financement ont été établis à compter de fin 2019. Ce remboursement de 33% de leur participation débutera à compter de 2023 et s'échelonnera sur 3 ans (50% l'année 1 puis 25% les années 2 et 3).

Le financement du projet, après remboursement EPCI, est réparti comme suit :



8) Structure budgétaire – Evolution pluriannuelle, bilan 2021 et perspective 2022

a) Budget Principal

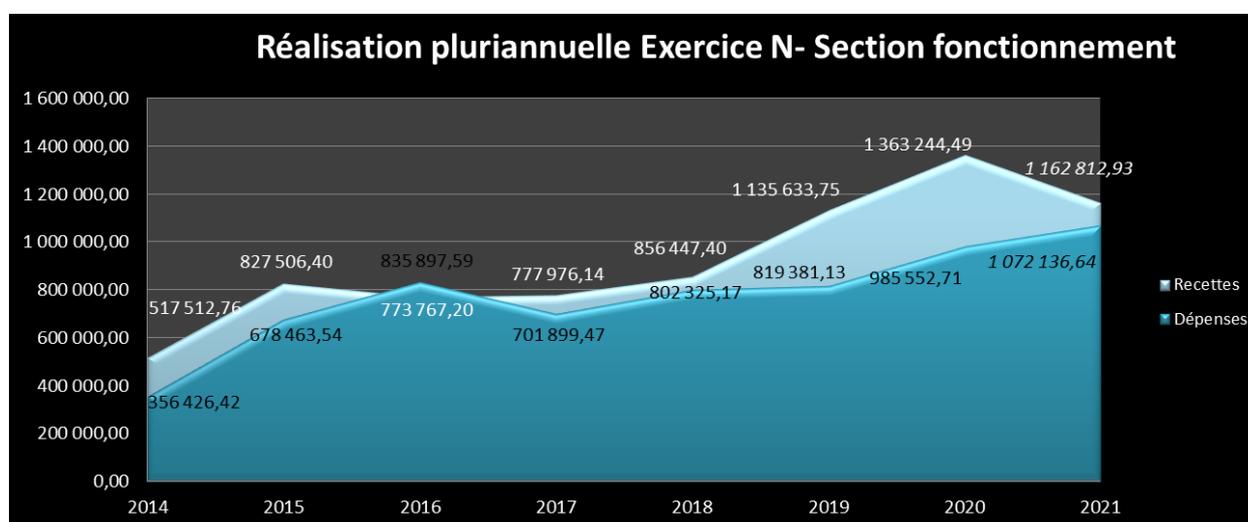
Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :

La réalisation évolue en fonction principalement de la variation de l'effectif de la structure.

En 2016, on observe dans le graphique ci-après que sans reprise de l'excédent N-1 le résultat aurait été déficitaire. Cela s'explique notamment par les besoins en assistance en AMO cette année-là et par l'augmentation de l'effectif moyen passant de 6,7 à 8,8 agents.

De 2019 à 2020, les **recettes** connaissent une augmentation avec la redevance de frais de contrôle versée par le nouveau délégataire (250 k€ pour les trois premières et trois dernières années de la DSP et 150 k€ pendant les 14 autres). En 2021, elles décroissent du fait de la baisse de la cotisation du Département de l'Eure (-15%).

À compter de 2018, les **dépenses** évoluent à la hausse (+9% en 2021) principalement par les recrutements progressifs au sein d'Eure Normandie Numérique mais également par les frais de prestations de service (AMO Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour accompagner le syndicat.

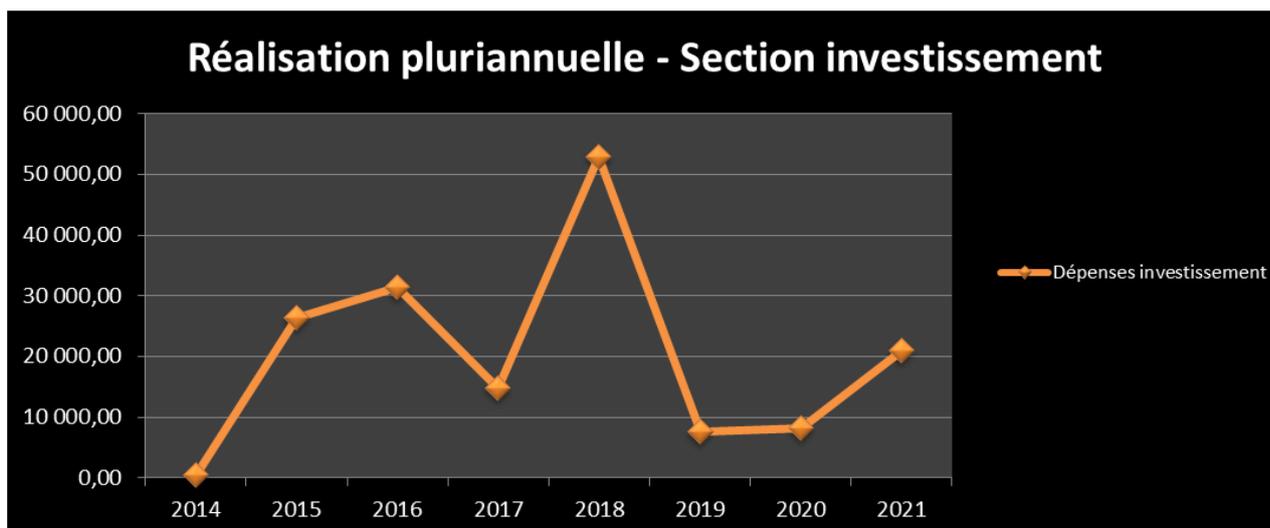


En 2022, les dépenses de fonctionnement devraient continuer de croître du fait notamment du recrutement d'un DGS à temps complet et des besoins en accompagnement par les AMO (réceptions terrain et frais avocat pour les litiges en cours).

Evolution pluriannuelle - section d'investissement :

En investissement, la réalisation évolue en fonction des besoins en achat de matériel informatique & bureautique, logiciel, outillage. Compte tenu notamment du changement de logiciel comptable, l'année 2018 reste la plus marquée par le niveau des dépenses en investissement.

Les recettes sur cette section proviennent des dotations aux amortissements.



En 2022, les dépenses seront ajustées en fonction des besoins en informatique notamment par la nécessité de migrer le parc informatique fixe actuellement en Windows 7 qui n'a pas été réalisée en 2021.

Pour rappel les recettes sont principalement les dotations aux amortissements.

Budget estimatif 2022 :

2022	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1,2 M€	1,2 M€
INVESTISSEMENT	30 k€	30 k€

b) Budget 1G

Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :

Les **dépenses** de fonctionnement sont principalement de la maintenance et entretien du réseau de première génération (variable selon les années) ainsi que les coûts d'hébergement des antennes hertziennes.

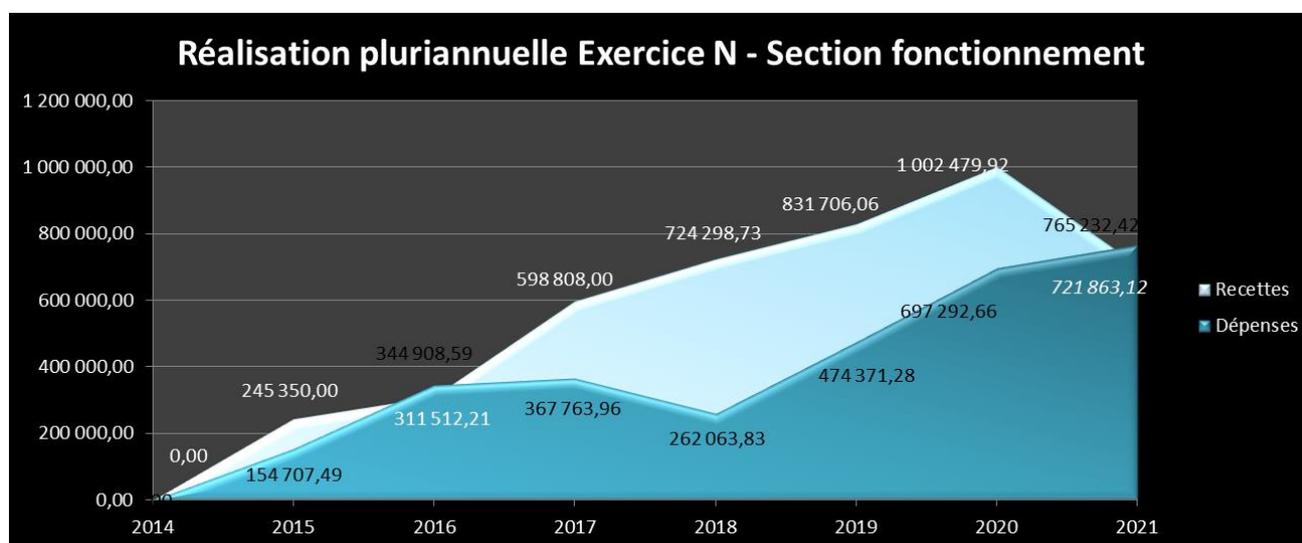
Les besoins en maintenance et entretien du réseau ont été les moins élevés en 2018. On note une hausse à compter de 2019 du fait d'une augmentation des charges d'exploitation (notamment les fluides précédemment comptabilisés dans la DSP Eurek@ et repris en régie direct par le SMO à la fin du contrat), du doublement du coût du marché d'entretien et maintien du réseau 1G lors de son renouvellement (+10% en 2021).

L'année 2021 n'a pas permis de démonter toutes les antennes radio installées sur les pylônes TDF qui ne permet pas pour l'heure de supprimer les coûts afférents au loyer.

En 2016, les **recettes** de fonctionnement du réseau de première génération (location de fibre noire) n'ont pas permis de couvrir le niveau des dépenses du fait des coûts élevés des charges TDF (révision de prix inclus). C'est dans ce contexte que le syndicat est entré en négociation avec ces derniers et négocié une baisse de 20% des coûts d'hébergement sur les pylônes TDF pour les années futures.

Entre 2017 et 2020, la section de fonctionnement a connu une hausse de ses recettes du fait de la reprise du réseau Eur@seine et des abonnements Wimax et FttO.

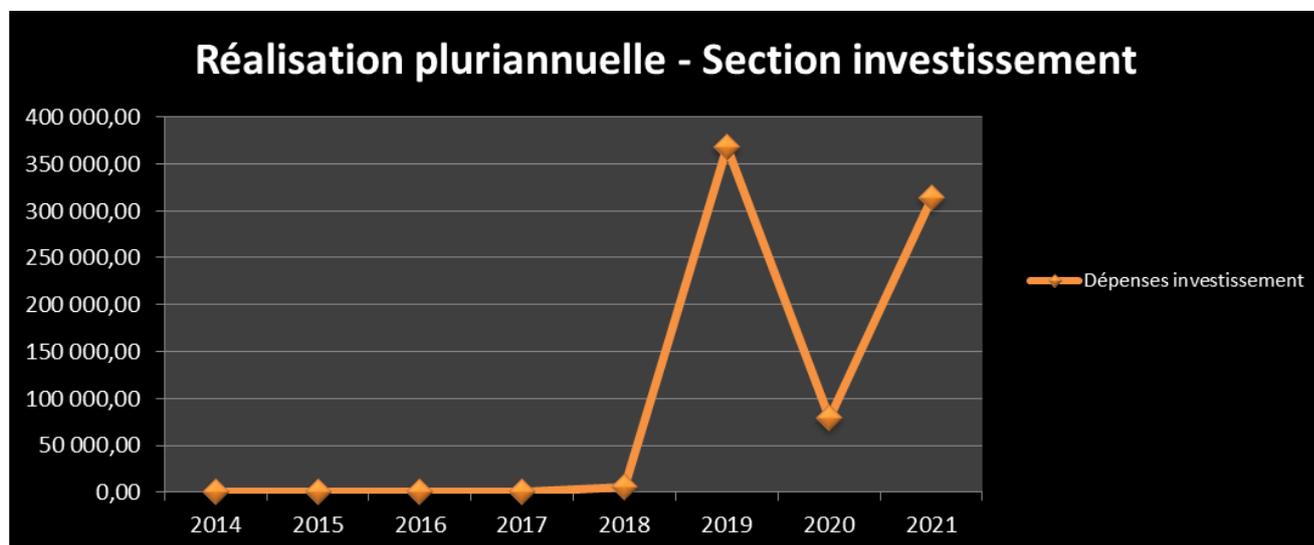
En 2021, les recettes ont baissé (-29%) du fait de deux facteurs, l'extinction du réseau WiMax et donc des recettes afférentes, ainsi que la résiliation de certains liens de fibre noire notamment Colt Technology, un des clients les plus importants sur le réseau 1G.



À compter de **2022**, les recettes de fonctionnement vont continuer de décroître légèrement suite aux résiliations de liens de Fibre Optique Noire (prorata en 2021 à compter de la date de la demande). Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement devraient augmenter par le coût de démantèlement du réseau Wimax mais devrait s'équilibrer avec la baisse du coût de maintenance du réseau 1G suite au renouvellement du marché (en cours de procédure) qui ne prend plus en compte l'entretien du réseau WiMax.

Evolution pluriannuelle - section d'investissement :

En investissement, une mise à niveau du réseau de collecte a été rendu nécessaire en 2019 afin de désaturer le réseau, évitant une perturbation des accès internet. L'année 2021 a été principalement consacré à des dépenses d'extension de réseau, de désaturation (la Heunière), et de dévoiement sur le réseau 1G.



En **2022**, les coûts notables sur cette section portent sur la finalisation du dévoiement de Louviers, de renouvellement de matériels à changer notamment identifiées lors des audits du réseau, et d'éventuels travaux en cas de casse réseau

Budget estimatif 2022:

2022	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	687 k€	687 k€
INVESTISSEMENT	187 k€	187 k€

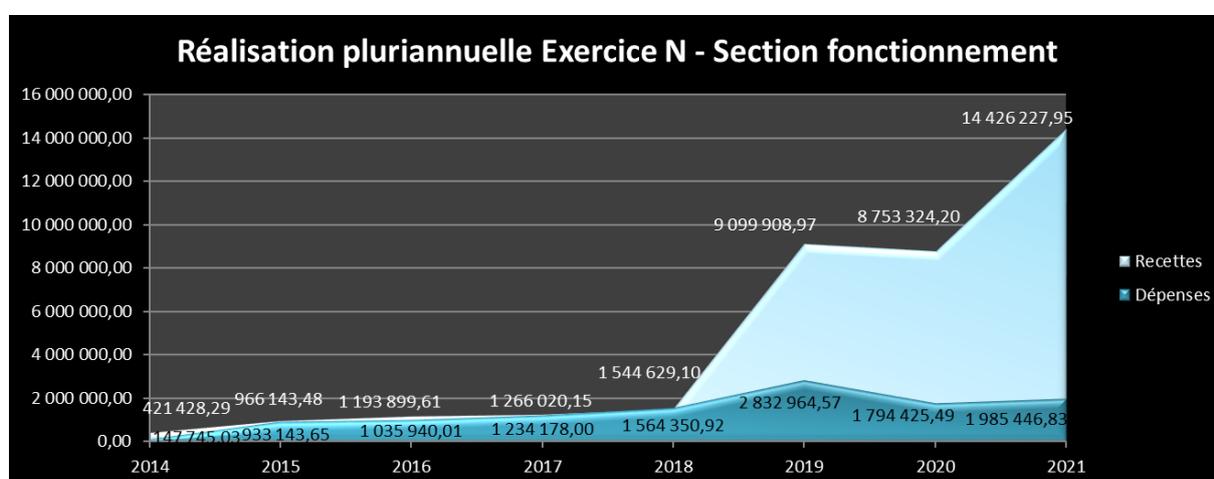
c) Budget 2G

Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :

De 2014 à 2018, les **recettes** de fonctionnement du budget 2G, principalement la facturation aux Fournisseurs d'Accès Internet des services délivrés par le réseau de 2ème génération, ont permis de couvrir de manière équilibré les dépenses (rémunération délégataire et charges Orange et Enedis pour l'utilisation de leur infrastructure).

À compter de 2019, la signature de la nouvelle délégation de service public fait décoller les recettes compte tenu de la négociation du syndicat du niveau des redevances d'usage du réseau versées par ENTHD en fonction des prises livrées (+65% en 2021).

En **dépenses**, l'année 2019 est marquée par une hausse des coûts Orange et Enedis compte tenu de l'avancement du déploiement du THD (paiement des charges dès le début des études). Tandis que 2020 marque une baisse des dépenses de 37 % par rapport à 2019 en raison de l'arrêt de la rémunération afférente à la DSP Eurek@. L'année 2021 reste sensiblement stable avec une légère augmentation (+11%) par rapport à N-1 et est cohérent avec le programme de déploiement et des charges de fonctionnement en découlant.

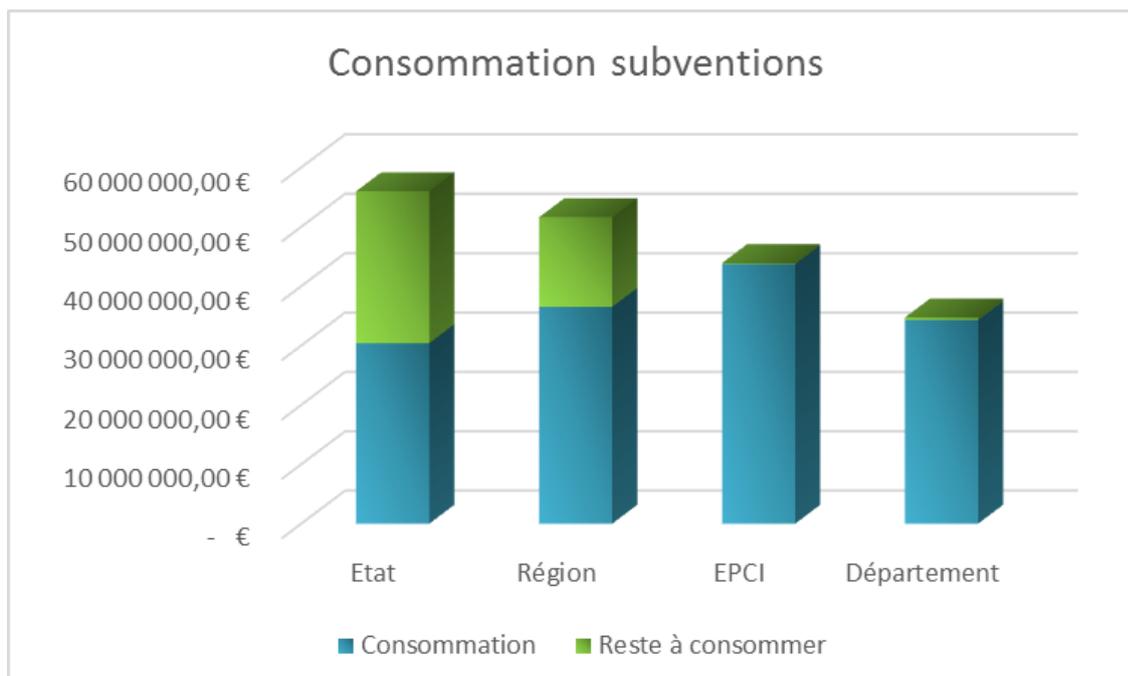


En **2022**, les recettes vont continuer à croître selon le nombre de prises remises en exploitation au délégataire de service public.

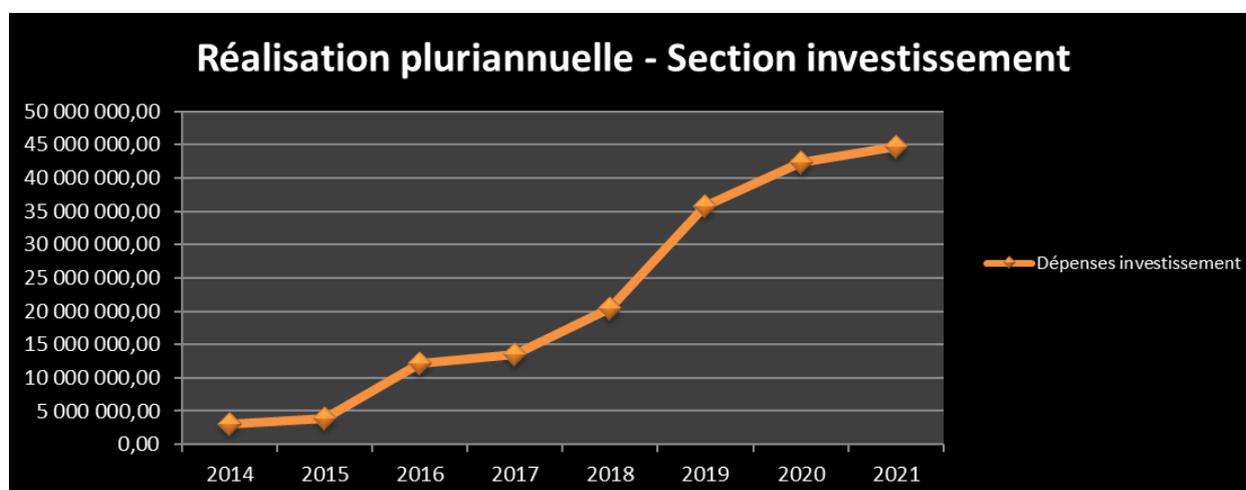
En dépenses, l'achèvement de certains secteurs va permettre de lancer les amortissements afférents. Le reste des dépenses devraient rester similaires à 2021 et suivre l'évolution du rythme de déploiement.

Evolution pluriannuelle - section d'investissement

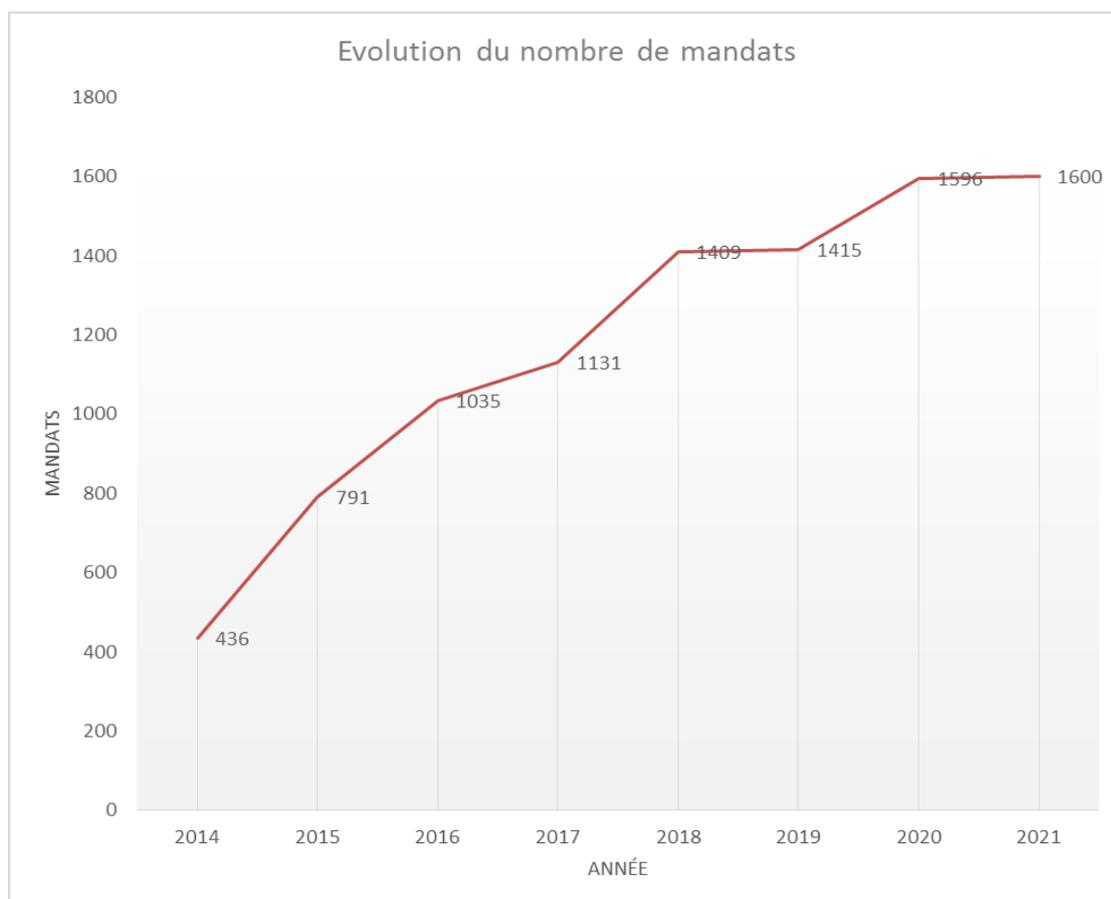
Les **recettes** proviennent principalement des membres du syndicat et de l'État. Sur les 186M€ de subventions prévues par convention de financement (avant remboursement EPCI), 144M€ ont été versées jusqu'en 2021. Elles sont consommées à fin 2021 de la manière suivante :



Le niveau des **dépenses** évolue quant à lui, en fonction de l'avancement des travaux et porte principalement sur le déploiement du réseau de collecte, de la construction du réseau FttH et des opérations de montée en débit. On note un début d'accélération en 2018 avec un infléchissement de la courbe en 2021 avec l'approche de la fin du programme de déploiement.



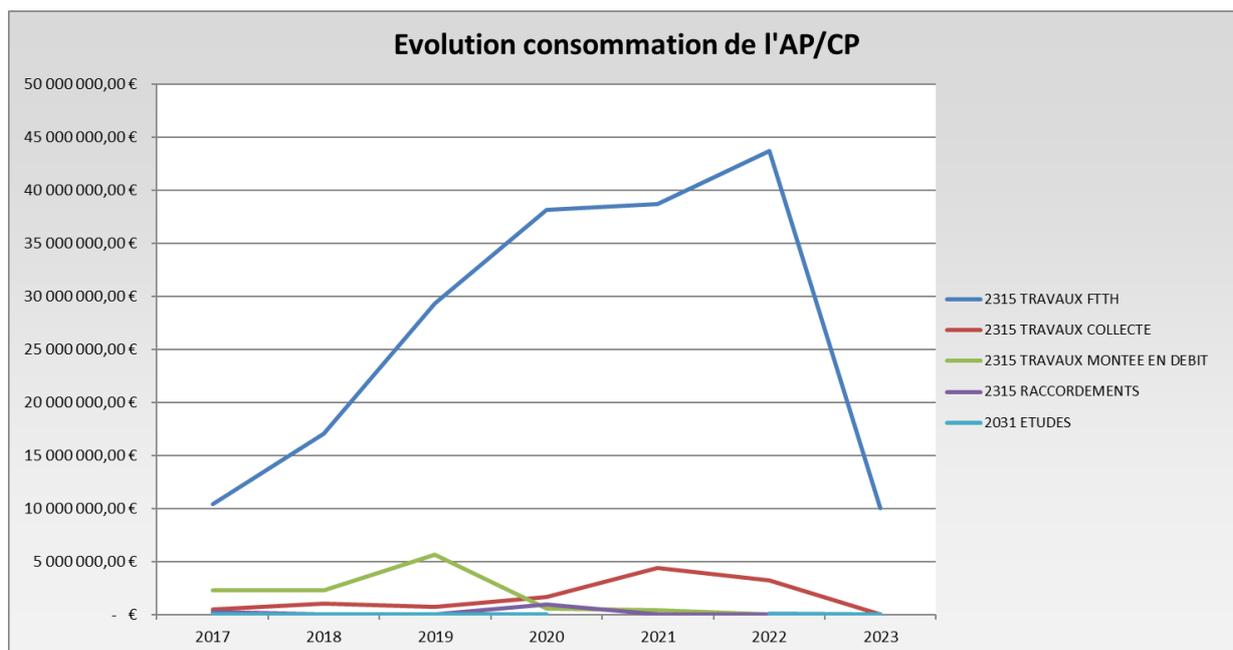
Par ailleurs, le flux du nombre de mandatement augmente d'année en année mais devrait commencer sa décline à compter de 2022.



En **2022**, comme chaque année, les recettes attendues sont de deux natures : les recettes présentant un degré de certitude élevé et les recettes dont les estimations se basent sur des hypothèses plausibles au regard de l'avancement du projet eurois. Les subventions d'investissement provenant du Département et des EPCI se clôtureront intégralement en 2022 conformément aux conventions de financement. Les recettes d'investissement pour les années à venir porteront principalement sur la Région et l'État jusqu'à la fin du déploiement.

En dépenses, 2022 devrait marquer le solde du premier grand marché de travaux d'Eure Normandie Numérique (GME Sobeca-Team Réseaux pour 74 000 prises) sous réserve d'éventuel litige qui pourrait s'ouvrir suite aux différends contractuels. Ainsi, les crédits qui seront inscrits au budget primitif porteront sur les hypothèses de solde de fin des marchés de travaux historiques et en très grande partie du marché Sobeca Team Réseaux ainsi que des hypothèses de facturation avec Orange. Environ 3M€ seront prévus pour terminer d'interconnecter les derniers Nœuds de Raccordement Optique. La fin du programme devrait s'achever en 2023 avec le marché d'Orange

Le programme pluriannuel d'investissement (AP/CP) évolue de la manière suivante :



Le programme devrait s'achever en 2023.

Usages du numérique :

Dans le cadre d'une éventuelle transformation du syndicat en Agence du numérique, Eure Normandie Numérique a lancé son schéma directeur des services et usages numériques en 2021. L'objectif : établir un diagnostic territorial et recenser les besoins (collectivités, entreprises, citoyens, associations, etc.) afin de donner les grandes orientations d'un éventuel déploiement d'usages sur le territoire de l'Eure véritable vecteur de dynamisme et d'attractivité territoriale.

Dans un premier temps, les premiers projets d'innovation pourront être portés par le délégataire de service public dans le cadre de l'enveloppe dévolue à cet effet qui s'élève à 1M€.

Budget estimatif 2022:

2022	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	18 M€	18 M€
INVESTISSEMENT	48 M€	48 M€